



PRÉFET DE LA MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INVITATION PRESSE

Metz, le 9 août 2021

SOUS EMBARGO JUSQU'À LA FIN DES CONTRÔLES

COVID-19

Opération de contrôles du passe sanitaire

L'extension du passe sanitaire entre en vigueur ce lundi 9 août 2021, et s'applique notamment aux bars, cafés et restaurants.

Dans le cadre de la mise en place de ce système, Olivier Delcayrou, secrétaire général de la préfecture de la Moselle, sous-préfet de l'arrondissement de Metz, participe à une opération de contrôles du passe sanitaire dans un restaurant le :

**lundi 9 août à 12h00
RDV à la préfecture de la Moselle**

Le passe sanitaire est un outil qui permet de conserver des lieux ouverts et évite le recours à des restrictions plus lourdes. **Face à un risque annoncé de 4^e vague la seule solution reste l'accélération de la vaccination.**

- Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence par retour de mail
ou au 03 87 34 89 23 -

Contacts presse

Noëly Ballabio : 06 18 36 20 07

Loïcia Lepage : 06 85 23 33 90

Mél : pref-communication@moselle.gouv.fr

9, place de la préfecture – 57 034 Metz

Cabinet du préfet de la Moselle
Service départemental de la
communication interministérielle